

LISTE DE VÉRIFICATION CONCERNANT LES VOYAGES AU **NUNAVIK**

Si vous voyagez à destination ou en provenance du Nunavik, vous devez faire ces cinq choses avant votre voyage.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Veuillez vérifier auprès de [l'Administration régionale Kativik](#), la [Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik \(RRSSSN\)](#), la [province de Québec](#) et le [gouvernement du Canada](#) pour obtenir les renseignements les plus à jour.

1	Confirmez votre admissibilité à voyager. <ul style="list-style-type: none">• Visitez le site Web de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et confirmez votre admissibilité à voyager au Nunavik.
2	Obtenez une autorisation d'accès au territoire du Nunavik et faites-vous tester. <ul style="list-style-type: none">• Tous les voyageurs admissibles entrant au Nunavik doivent détenir une autorisation d'accès au territoire du Nunavik délivrée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.• Pour recevoir cette lettre, vous devez répondre au questionnaire relatif à l'autorisation de voyage et au plan de quarantaine après avoir fait une réservation, au moins 72 heures AVANT votre départ.• Tous les voyageurs entrant au Nunavik en provenance du Sud devront présenter des résultats négatifs à un test de dépistage effectué au moins 72 heures avant le départ.
3	Rencontrez un membre du personnel infirmier pour connaître les procédures de dépistage. <ul style="list-style-type: none">• Le RRSSSN exige que tous les voyageurs qui quittent le territoire se soumettent à un test de dépistage à l'aéroport avant leur départ. Le test doit être effectué par un membre du personnel infirmier.• Les passagers ayant une correspondance avec un autre transporteur aérien doivent se présenter au comptoir d'enregistrement à leur arrivée afin de rencontrer un membre du personnel infirmier.• Les passagers qui n'ont pas subi un test de dépistage effectué par un membre du personnel infirmier avant leur départ se verront refuser l'embarquement.
4	Soyez prêt à porter un masque tout au long du vol. <ul style="list-style-type: none">• Seuls des masques de qualité seront permis à bord de l'avion et pendant le vol. Des masques chirurgicaux (bleus à trois plis) sont disponibles à la porte d'embarquement pour tous les passagers de 12 ans et plus.
5	Sachez à quoi vous attendre. <ul style="list-style-type: none">• Visitez notre page CN Care pour connaître les nombreuses mesures de protection que nous avons mises en place et savoir à quoi vous attendre pendant le vol.

Liens importants :

[Information de la RRSSSN sur le coronavirus](#) | [Renseignements de la RRSSSN sur les voyages](#) |

[Administration régionale Kativik](#) | [Province de Québec](#) | [Transports Canada](#) | [Agence de la santé publique du Canada](#)

